# logo_UO_sept2021_bleu_gris_0

**AVIS DE SOUTENANCE EN VUE DE**

**L’HABILITATION À DIRIGER DES RECHERCHES**

**Discipline** : Sciences de Gestion et du Management

**CHEKKAR Rahma**, maîtresse de conférences à l'Université d'Orléans présentera ses travaux en vue de l’habilitation à diriger des recherches le **19/12/2023** à **9 heures 30**

Lieu : Salle des thèses Mary Parker Follett, Faculté de droit, d'économie et de gestion

Devant le jury constitué par les personnalités suivantes :

Bruno AMANN Professeur des universités, Université Toulouse 3 Paul Sabatier

Mathias BÉJEAN Professeur des universités, Université Paris-Est Créteil, Rapporteur

Alain BURLAUD Professeur émérite du CNAM

Catherine DEFFAINS-CRAPSKY Professeure des universités, Université d’Angers, Rapporteure

Hélène DELACOUR Professeure des universités, Université de Lorraine, Rapporteure

Nathalie DUBOST Professeure des universités, Université d’Orléans, Garante

Sophie RENAULT Professeure des universités, Université d’Orléans

## Résumé des travaux :

**Regard sur les proximités à l’œuvre dans la relation entre les organisations porteuses de projets et leurs parties prenantes -** Les travaux menés portent principalement sur la thématique du ralliement des parties prenantes par les organisations porteuses de projets. La relecture de ces travaux, sous le prisme de la théorie des parties prenantes et des travaux de l'école française de la proximité (en particulier le courant interactionniste), interroge la manière dont les organisations opèrent pour aligner ou fédérer les parties prenantes clés de leurs projets (parties prenantes effectives ou potentielles). La note de synthèse est articulée autour de trois chapitres. Le premier chapitre présente un cadre d'analyse basé, d'une part, sur une approche renouvelée du concept de parties prenantes en positionnant l'organisation dans une posture proactive, et d'autre part, sur une typologie de proximités activables. Le deuxième chapitre offre, au prisme du cadre d'analyse défini, une relecture des travaux portant sur la relation entre les organisations porteuses de projets et leurs parties prenantes effectives (déjà pourvoyeuses de ressources). La relecture proposée souligne l'importance pour les organisations de maintenir une relation proactive et continue avec leurs parties prenantes effectives : une telle relation découle de la réunion de plusieurs ingrédients que sont la communication, la cohérence et la confiance. Il s'agit de créer des conditions favorables à l'alignement des schémas cognitifs. Considéré comme crucial pour la réussite des projets, cet alignement passe par une activation régulière de proximités organisées et géographiques. À travers la relecture des travaux menés, est plus précisément abordée la question de l'activation de proximités dans une perspective de ralliement d'une part des apporteurs de capital financier et d'autre part des apporteurs de capital humain aux projets portés par les dirigeants. Le troisième chapitre s'intéresse à la relation entre les organisations porteuses de projets et leurs parties prenantes potentielles (détentrices de ressources à convaincre). Les travaux présentés abordent, entre autres, le cas d'organisations soutenant des projets de recherche porteurs d'innovations entrant en relation avec des usagers potentiels afin d'évaluer l'acceptabilité de leurs innovations. La relecture des travaux menés suggère que les dispositifs d'étude d'acceptabilité méritent d'être complétés par des démarches de *design* participatif : il s'agit ainsi de favoriser le partage de connaissances et la confiance dans une perspective de ralliement des parties prenantes clés aux projets portés. Les travaux s'intéressent également aux organisations mobilisant le *crowdfunding* pour entrer en relation avec des contributeurs financiers potentiels. Est mise en évidence la puissance de ce dispositif pour mobiliser la foule des internautes grâce à l'activation de potentiels de proximité et à l'exploitation de proximités préexistantes.